

Délibération du 05 Juillet 2024

délibération **N°2024-36 C**

objet **Autorisation de lancer une consultation pour les prestations d'assurance
« flotte automobile »**

- Date de convocation : le 28 juin 2024
- Date de publication : le 12 juillet 2024

Le Comité Syndical, légalement convoqué le 28 juin 2024 s'est réuni le 05 juillet 2024 à 14 h 30 salle de réunion de la Maison du Lac, 572 Route d'Aiguebelette, 73470 NANCES sous la présidence de Marie BENEVISE, Présidente de Savoie Déchets.

**Nombre de délégués en exercice : 39, Nombre de présents : 20, Nombre de votants : 22
- Etaient présents : 20**

Collectivité représentée	NOM Prénom
Communauté d'Agglomération Arlysère	DAL BIANCO Serge
	RAUCAZ Christian
Communauté d'Agglomération Grand Chambéry	BENEVISE Marie
	BOIX-NEVEU Arthur
	BOURGEOIS Florence
Communauté d'Agglomération Grand Lac	BADIN Benoît
	DRIVET Jean-Marc
	LE GUELLEC Gwénaëlle
	GRANGE Yves
Communauté de Communes de Cœur Chartreuse	BLANQUET Denis
Communauté de Communes du Lac d'Aiguebelette	TAIN Daniel
Communauté de Communes des Versants d'Aime	HANRARD Bernard
	SPIGARELLI Lucien
Communauté de Communes de Yenne	BOIRON Laurence
Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères de Maurienne (SIRTOMM)	CECILLE Joël
	CHEMIN François
	PERRIER Jean-Claude
	SIMON Christian
	JACOB Christian

Délégués participant en visio : 1

BARBIER Marie-Claire

Délégués excusés ayant donné pouvoir de vote : 2

VIGUET-CARRIN Françoise donne pouvoir de vote à DAL BIANCO Serge

ZOCCOLO Alain donne pouvoir de vote à RAUCAZ Christian

Délégués excusés : 14

BURNIER-FRAMBORET Frédéric ; THEVENON Raphaël ; SARTORI Walter ; BRUN Pierre ; GRILLAUD Laurent ; JOLY Max ; GIRAUD Murielle ; VAN STRAATEN Nicolas ; GIRARD Marc ; DANIS Georges ; AMET Yannick ; FRAISSARD Jean-Claude ; BRUNIER Thierry ; RUFFIER-LANCHE René

Délégués absents : 3

LEOUTRE Jean-Marc ; MAITRE Florian ; ROUGEAUX Jean-Pierre.

Délibération du 05 Juillet 2024

délibération N°2024-36 C

objet **Autorisation de lancer une consultation pour les prestations d'assurance
« flotte automobile »**

Marie BENEVISE, Présidente, expose que le marché public pour les prestations d'assurance couvrant Savoie Déchets arrive à échéance le 31 décembre 2024.

Dès lors il convient de lancer une nouvelle consultation afin d'assurer le syndicat contre les risques auxquels il est exposé pour ses véhicules et engins dans le cadre de son activité.

A ce titre, il est proposé de lancer une consultation, sous la forme d'un marché à procédure adaptée, conformément aux dispositions du Code de la Commande Publique, pour une durée de quatre (4) ans. La date prévisionnelle d'effet du contrat est prévue le 1^{er} janvier 2025.

Le montant estimatif global sur la durée totale du marché est de 160 000 euros hors taxes.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'arrêté inter-préfectoral de création du Syndicat Savoie Déchets en date du 09 décembre 2009 ;

Vu les statuts de Savoie Déchets ;

Vu la délibération n°2021-65C, du Comité Syndical du 25 juin 2021, relative aux délégations de compétences du Comité Syndical à la Présidente de Savoie Déchets, prévue par l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des assurances ;

Vu le Code de la Commande Publique.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : approuve le lancement de la consultation, selon une procédure adaptée, pour le renouvellement des prestations d'assurance pour la Flotte Automobile.

Article 2 : autorise la Présidente, ou son représentant, à signer le marché à venir et tous documents y afférents.

Le Secrétaire de Séance,
Arthur BOIX-NEVEU

La Présidente,
Marie BENEVISE

